

Yvonnick Le Lay

ESO RENNES
UMR 6590 CNRS - UNIVERSITÉ RENNES 2

INTRODUCTION

Cet article est le fruit d'une réflexion sur le contenu d'activités pédagogiques réalisées en tant que professeur d'histoire et géographie dans le secondaire, portant notamment sur le processus de mondialisation, et sur la pratique, pratiquante (en club en Pays de la Loire puis en Bretagne) et non pratiquante (celle du spectateur ou simple amateur de signes rugbystiques) [P. Yonnet, 1998] du rugby à XV.

Phénomène global, la mondialisation¹ résulte d'une dialectique entre globalisation et fragmentation (P. Hassner, cité par J-C Ruano-Borbolan, 2003). La globalisation se traduit par une interdépendance croissante des économies et des sociétés humaines, résultant de l'ouverture de chacun des territoires² nationaux et locaux sur le reste du monde. Stimulée par l'accélération du rythme des progrès technologiques et de la libéralisation des échanges depuis les années 1980, la globalisation se concrétise par la structuration de réseaux de communication planétaires qu'empruntent des flux massifs de personnes, de biens, de capitaux et d'informations, d'où la progressive émergence d'une « économie-monde » et d'une « société-monde » [J. Lévy, 1996] caractérisée par une tendance à « une uniformisation des pratiques et des modèles sociaux à l'échelle de la planète toute entière » [G. Hermet et al., 2001, p. 193]. Or, si l'intensification des relations entre les différentes régions du monde se concrétise par l'intégration croissante des économies nationales, l'organisation de réseaux sociaux qui traversent les frontières étatiques, des transferts internationaux de main-d'œuvre, etc., ces interdépendances demeurent asymétriques [L. Carroué, 2004] et, dans le même temps, cette globalisation provoque des réactions territoriales multiples débouchant sur de nouvelles différenciations ou

sur des dichotomies qui « peuvent être lues à l'échelle planétaire comme autant de fractures, [économiques], sociales et culturelles, qui séparent les pays ou les régions bien placées, "in", de ceux qui ne le sont pas, "out" » [M. Wieviorka, 1998, p. 24]. Ces différenciations se manifestent par un accroissement des disparités résultant de l'inégale compétitivité territoriale qui se concrétise par des spécialisations, des sélections et des inégalités de développement accrues entre les territoires, à toutes les échelles géographiques.

Si la logique de la structuration du monde en réseaux caractérise les marchés, les entreprises, les individus, et même progressivement les États (*Network State*) [M. Carnoy & M. Castells, 2001], le monde ne peut être réduit pour autant à une seule et même société. Il est soumis à des logiques de fonctionnement hétérogènes et est marqué par la (re-) production d'espaces pluriels tantôt convergents, tantôt contradictoires. Le monde conserve sa rugosité, notamment en raison de l'importance des héritages sociaux et spatiaux, et sa dynamique résulte de l'interférence entre un système-monde évoluant selon la logique du réseau planétaire et d'autres systèmes complémentaires ou concurrents. Cette rugosité peut présenter un aspect conflictuel, la globalisation culturelle ayant « pour effet de stimuler des processus plus ou moins réactifs de repli identitaire » [M. Wieviorka, 1998, p. 24].

1- Laurent Carroué [in *De la mondialisation : analyses et enjeux scientifiques et didactiques*, Conférence à l'IUFM de Paris, 14 mars 2012, p. 4] insiste sur l'absence d'unicité de la définition du concept de la mondialisation, qui continue à faire débat au sein de la communauté scientifique des géographes. Pour sa part, il définit la mondialisation comme « un processus géo-historique d'extension progressive du système capitaliste dans l'espace géographique mondial. [Il s'agit d']un phénomène très hiérarchisé, instable et conflictuel producteur de profondes inégalités dans le cadre d'une valorisation différenciée et sélective des territoires dans un cadre concurrentiel ».

2- Bernard Debarbieux [« Territoire », in Lévy Jacques et Lussault Michel (dir.), 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Editions Belin, p. 910-912] définit le territoire comme « un agencement de ressources matérielles et symboliques capable de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social et d'informer en retour cet individu ou ce collectif sur sa propre identité ».

* Projet de recherche conduit sous la direction de Régis Keerle (MCF, Rennes 2) et d'Olivier David (professeur, Rennes2)

Ce retour réflexif sur une pratique pédagogique et sportive croise un intérêt réel pour les dynamiques (spatiales, socio-culturelles, économiques, politiques) que révèle la géographie du rugby à XV.

Inscrivant la réflexion dans le champ de la géographie sociale, cette confrontation entre expérience professionnelle d'une part, et pratique sportive d'autre part, invite à s'interroger sur le miroir de la mondialisation que constitue de nos jours le système rugbystique mondial. L'interaction entre cette réflexion personnelle et les analyses relevées au cours de recherches bibliographiques a débouché sur la formulation d'un projet de recherche doctorale : *Professionnalisation et mondialisation du rugby à XV : entre modèles sportifs et ancrages territoriaux*.

L'objet de cet article consiste à présenter la problématique générale de ce projet de recherche, en articulation avec le projet scientifique de l'UMR ESO (axe 1 : « Dynamiques sociales et spatiales »), le choix des trois terrains au sein desquels une investigation spécifique sera menée et la technique de mise en œuvre de la démarche méthodologique en leur sein pour répondre à la problématique posée.

I- PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE DU PROJET DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Depuis le milieu des années 1990, dans la sphère rugbystique, de profondes mutations territoriales ont été provoquées par la conjonction de trois processus fortement liés entre eux, dite « révolution ovale » :

- la professionnalisation³ des joueurs et des entraîneurs de rugby (institutionnalisée depuis le 27 août 1995 par l'*International Rugby Board* qui, « sous la pression de l'hémisphère Sud, gomme de ses statuts toute référence alors obligatoire à l'amateurisme » [J-B Marie Moles, 1998, p. 1];

3- Née le 1er janvier 1886, l'*International Rugby Board* avait adopté en 1895 une série de mesures interdisant toute forme de rémunération accordée aux joueurs, aux entraîneurs et aux dirigeants des clubs de rugby à XV. L'institutionnalisation du professionnalisme en 1995 est l'un des facteurs de la « révolution ovale », qui se traduit non seulement par la rétribution des acteurs centraux du rugby à XV mais aussi par une démarche de ceux-ci ayant pour finalité la reconnaissance économique et sociale de leur profession. Par exemple, les joueurs professionnels se sont structurés en syndicats autonomes, pour faire valoir leur identité et défendre leur statut, telle que Provale qui est l'Union des joueurs de rugby professionnels en France.

- l'internationalisation et la transnationalisation⁴ croissantes du système rugbystique mondial des pratiques de jeu, qui se matérialisent par :

- la multiplication des matchs internationaux et l'intégration de nouvelles équipes nationales dans le périmètre d'origine des compétitions internationales (exemples : Italie au sein du *Tournoi des 5 nations* transformé en *Tournoi des 6 nations* depuis l'édition 2000; l'Argentine au sein du *Tri nations* rebaptisé en *Rugby Championship* depuis 2012);

- la création de compétitions régionales entre clubs professionnels, au-delà des frontières nationales (exemples : *Heineken Cup* en Europe; *Super twelve* devenu *Super fifteen* en 2011 dans l'hémisphère Sud);

- le développement d'un marché transnational de joueurs et d'entraîneurs qui génère de très fortes mobilités spatiales;

- l'organisation de nouveaux espaces sociaux de production rugbystique, à différentes échelles géographiques. Chacun d'entre eux présente sa propre dynamique qui résulte des interactions entre ses composantes : d'une part les divers acteurs rugbystiques (instances dirigeantes; joueurs, entraîneurs et agents sportifs; pouvoirs publics; clubs, firmes et médias) qui élaborent des stratégies en fonction de leurs propres motivations, stratégies qui induisent la production et la mobilisation de ressources, et d'autre part les aménités et les contraintes du territoire.

Enfin, la déréglementation des marchés télévisuels et la multiplication des réseaux de retransmission (par satellite et par câble) qui ont permis à la fois à des chaînes privées (exemples : Canal + en France, Sky Sports TV au Royaume-Uni, Nine Network en Australie) de diffuser la majorité des matchs de rugby de haut niveau et d'assurer une visibilité croissante du rugby professionnel auprès du grand public.

Pour autant, comparé au football, le rugby à XV ne peut prétendre au statut d'universalité [Chovaux O. et Nuytens W., 2005]. Sans renier sa dimension internationale, ce sport demeure encore relativement peu pratiqué à l'échelle mondiale. Fondée le 1er janvier 1886, suite à la dissidence

4- Olivier Dollfus [in Mondes Nouveaux, *Géographie Universelle*, Roger Brunet (dir.), tome 1, Hachette/Reclus, 1990] définit la transnationalisation comme « un ensemble de relations entre individus et populations qui dépassent les frontières des Etats et opèrent à l'échelle du monde ou d'une de ses parties » (p. 386).

des fédérations des trois « nations celtiques » (*Scottish Rugby Union*, *Irish Rugby Football Union* et *Welsh Rugby Union*) qui protestaient contre l'hégémonie anglaise exercée sur la fixation des règles du jeu, l'International Rugby Board (IRB) est aujourd'hui constituée de 118 nations membres. Elle a recensé environ 5,5 millions de pratiquant(e)s en 2011, mais plus de 83 % d'entre eux ont été enregistrés dans ses bastions nationaux historiques, c'est-à-dire les îles britanniques, les anciens Dominions de l'Empire britannique (Afrique du Sud, Australie, Nouvelle-Zélande) et la France. Sport originellement et longtemps strictement masculin, le rugby demeure, malgré des progrès récents, encore peu pratiqué par les femmes, et le *Women's rugby plan* élaboré par l'IRB en 2011 ambitionne de « dépasser le nombre de 200 000 licenciées participant régulièrement à des compétitions » en 2016 [IRB, *Year in review 2011*]. Toutefois, depuis près de vingt ans, sous l'effet de la conjonction des trois processus précisés ci-avant, une dynamique de diffusion spatiale du rugby à XV a été enclenchée, contrastant avec la forte inertie qui avait marqué la géographie de ce sport à l'ère de l'amateurisme. Alors qu'il était constitutif de l'identité de communautés humaines particulières, correspondant au « rugby culture locale » [J. P. Augustin, 2004, p. 273], il est devenu également un produit médiatique transnational que les opérateurs télévisuels font prospérer (le « rugby culture monde », composante du « système du rugby médiatisé ») [ibidem] grâce aux compétitions internationales dont les matchs diffusés à l'échelle planétaire lient en une sorte de symbiose virtuelle les spectateurs du monde entier avec les joueurs et les supporters des nations majeures du rugby. Située à l'« interface entre rugby territorialisé et compétition médiatique » [ibidem], la Coupe du monde quadriennale suscite dorénavant un très large engouement transnational qui est le reflet de cette globalisation en cours : depuis l'édition 2007, l'audience télévisée cumulée atteint 4 milliards de téléspectateurs [Deloitte, 2008, et IRB, 2011]. Cependant, dans ce système rugbyistique mondialisé, chaque territoire national et régional est un système plus ou moins ouvert aux influences extérieures, selon son propre degré d'intégration au reste du monde.

Cette recherche s'efforcera de démontrer dans quelle mesure la professionnalisation des joueurs est le moteur à la fois de la globalisation rugbyistique mais aussi de nouvelles logiques de différenciation territoriale du rugby, à dif-

férentes échelles géographiques. Cette professionnalisation provoque des dynamiques au profit des territoires sportifs les plus compétitifs, c'est-à-dire les plus aptes à relever le défi de la compétition dans toutes ses dimensions (économique et financière, entrepreneuriale, médiatique, technique, sportive, etc.) et les mieux intégrés au reste du monde, tout en étant le vecteur de communications et d'identités territoriales spécifiques.

II- LE CHOIX DES TROIS TERRAINS D'INVESTIGATION

Pour réaliser cette recherche, trois territoires d'investigation spécifique ont été retenus (voir figure 2). Ce choix résulte de la pertinence de s'interroger d'une part sur l'articulation entre le global et le local, ce que certains nomment le glocal [A. Dimitrova, 2005], et d'autre part sur les formes d'ancrage territorial de la pratique du rugby, en considérant celui-ci comme un médiateur territorial [R. Keerle, 1998] : engagement des acteurs rugbyistiques dans des projets visant à l'enracinement de la pratique sportive, dans la valorisation des ressources territoriales et dans le processus d'identification territoriale.

En effet, aucun des trois terrains sélectionnés (Bretagne, Géorgie, Munster) n'est une terre historique du rugby à XV, y compris le Munster. Ainsi, les provinces irlandaises⁵ qui présentent l'ancrage territorial du rugby le plus

Figure 2 : Terrains d'investigation sélectionnés



5- L'Irish Rugby Football Union regroupe quatre provinces : Ulster, Munster, Leinster et Connacht. Farouchement attachées à leur autonomie à l'ère de l'amateurisme, les déboires de l'équipe nationale irlandaise au cours de la seconde moitié des années 1990 les ont amenés à accepter le transfert d'une part de leur souveraineté au niveau national, la structure fédérale de l'IRFU s'étant substituée à l'ancienne structure confédérale depuis le passage à l'ère du professionnalisme.

profond sont celles du Leinster et de l'Ulster. Néanmoins, ces trois terrains présentent comme particularité commune d'avoir enregistré une forte croissance du nombre de pratiquants depuis le début des années 2000.

Le terrain breton

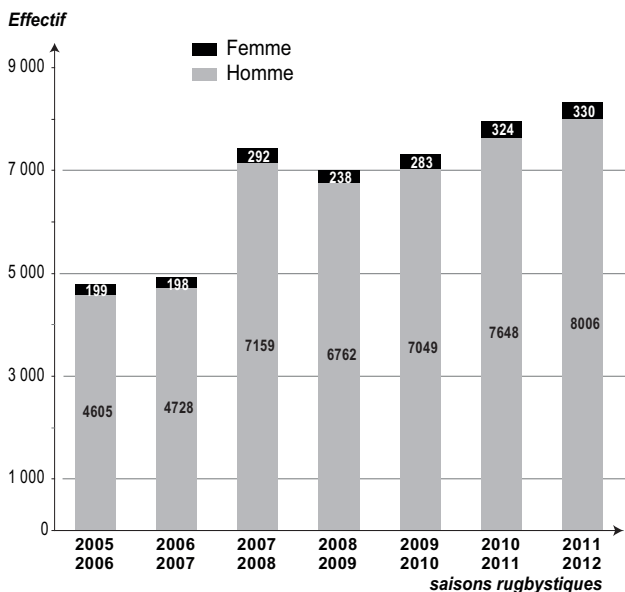
L'étude spécifique du rugby à XV en Bretagne est intéressante pour plusieurs raisons :

- le quasi-doublement du nombre des licenciés depuis 2006 (8336 recensés par le Comité de Bretagne de rugby à XV durant la saison 2011-2012 contre 4804 en 2005-2006 : voir figure 1) et la croissance du nombre de clubs (61 en début de saison 2012-2013 contre 51 en 2005-2006) ;

- la confirmation d'une forte progression du nombre de pratiquants (+ 44,5 % entre 2010-2011 et 2011-2012), ceux-ci incluant, outre les licenciés dans les clubs de rugby à XV, les scolaires et l'ensemble des autres pratiquants (rugby en entreprise, rugby loisir, beach rugby, rugby toucher, rugby à 7, handi-rugby) ;

- les progrès de la représentation des clubs bretons dans les championnats d'échelon fédéral (inter-régional) et national : équipe féminine du Stade Rennais évoluant en 1^{re} division nationale, équipes masculines du RC Vannes, du Rennes Étudiants Club, du Sporting Club Le Rheu Rugby et du Plouzané AC

Figure 1 : Nombre de pratiquant-e-s en clubs de rugby depuis la saison 2005-2006 en Bretagne



Source : Comité régional de la Fédération de Rugby

Rugby évoluant respectivement en Fédérale 1 (3^e niveau dans la hiérarchie des compétitions masculines organisées par la Fédération Française de Rugby – FFR), en Fédérale 2 et en Fédérale 3 (les deux derniers cités) ;

- la participation de ces clubs au marché national des joueurs, et de celle, spécifique, du RC Vannes au marché transnational et à la professionnalisation des joueurs (le RC Vannes comptabilise 20 contrats professionnels) ;

- la proximité du terrain d'étude, permettant de saisir précisément comment la rencontre entre des stratégies et des motivations d'acteurs divers (clubs, instances dirigeantes tels que le Comité régional de la FFR, joueurs et entraîneurs, entreprises, médias, pouvoirs publics) aboutit à la production d'un espace social de production rugbyistique spécifique.

Le terrain sud-ouest irlandais

Le choix de la province du Munster, l'une des quatre sections provinciales qui constituent l'Irish Rugby Football Union, se justifie par :

- les spécificités d'un territoire de tradition gaélique, d'urbanisation plus récente que l'est de l'île, où la ville ouvrière de Limerick a été paradoxalement le centre moteur du développement rugbyistique, l'adoption du « ballon ovale » par les classes urbaines moyennes et supérieures constituant l'un des aspects de l'histoire du rugby en Irlande [J.P. Bodis, 1993] ;

- la « révolution ovale » provoquée par l'avènement du professionnalisme, après que l'IRFU ait finalement accepté l'abolition de la résolution du 16 mai 1995 interdisant la rétribution des entraîneurs, des joueurs et des dirigeants irlandais [B. Fanning, 2007] ;

- le « phénomène Munster » qui a découlé de cette « révolution ovale », les succès sportifs réitérés des « Munstermen » en Coupe d'Europe (*Heineken Cup*) ayant servi de pierre angulaire à la « tradition inventée » [Eric Hobsbawm, 1983] du rugby en Munster [L. O'Callaghan et M. Cronin, 2008] (voir figure 3) ;

- le plus fort taux de pénétration de la pratique rugbyistique en Irlande aujourd'hui (34,93 %), alors que le Munster ne regroupe que moins du quart des pratiquants en Irlande ;

- l'héritage de l'implication provinciale dans le développement du rugby scolaire en Irlande [P. Dine, trad. P. Dietschy, 2011] ;

Figure 3 : Les « Munstermen », ambassadeurs gaéliques à Paris



Source : <http://accueil.stadefrance.com>

Le terrain géorgien

Les facteurs du choix de la Géorgie sont :

- les progrès réalisés par l'équipe nationale, *Les Lelos* (17^e rang au classement mondial des nations établi par l'IRB); elle domine dorénavant le *Tournoi des Six Nations B* (première division du championnat européen des Nations dite CEN 1A) depuis l'édition 2006-2008 et 24 de ses joueurs sélectionnés lors de la Coupe du monde 2011 évoluent dans le championnat français.

- le doublement du nombre de pratiquants depuis 2006 (environ 5600 aujourd'hui mais seulement 50 femmes), alors que la Géorgie n'est pas située dans une aire culturelle marquée par une tradition rugbystique : la Géorgie ne recense que 47 clubs de rugby en 2012 [IRB, 2012], dont 20 dans l'agglomération de la capitale Tbilissi ;

- le soutien politique et financier apporté par le gouvernement géorgien de Mikhaïl Saakachvili, mais aussi par son adversaire politique devenu Premier ministre en octobre 2012, l'oligarque Bidzina Ivanishvili, via la banque *Kardu* qu'il a fondée [L-A Le Moulec, 2010];

- les contraintes de l'espace géographique géorgien (rigueur du climat continental qui provoque le gel des terrains en hiver) et le manque d'infrastructures et de personnel qualifié qui pèsent sur le développement du rugby à XV;

- les investissements stratégiques opérés par l'IRB (1,9 million d'€ entre 2009 et 2012) pour contrecarrer ces freins au développement du rugby.

III- LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE ENVISAGÉE

Se référant à l'analyse de « l'hétérogénéité des approches en géographie des sports » réalisée par Loïc Ravenel [2011, p. 385-386], le projet de recherche privilégie trois grands paradigmes : le paradigme « structurel », le paradigme « systémique » et le paradigme « du sensible ».

Recherchant la logique d'organisation des territoires et envisageant d'établir des prospectives, la mise en œuvre du paradigme structurel repose sur le traitement informatique de données sociodémographiques permettant notamment d'aboutir à la production d'informations spatialisées.

S'appuyant sur le paradigme systémique, le travail de recherche vise également à appréhender les relations qu'entretiennent entre eux les différents éléments constituant chaque espace social de production rugbystique étudié. Il s'agit donc de comprendre comment ces relations aboutissent à la production de systèmes territoriaux rugbystiques, quelle est la traduction spatiale des stratégies et des décisions des différents acteurs territorialisés.

Quant au paradigme du sensible, valorisant la place que l'individu et les phénomènes sociaux jouent dans la production de l'espace, il met en exergue le rôle des représentations individuelles et collectives à partir des images que véhiculent et qui sont véhiculées par les différents acteurs des espaces de production rugbystique. S'inscrit ici pleinement l'analyse du rôle de la professionnalisation des joueurs en tant que vecteur de communications et d'identités à temporalités multiples spécifiques à chaque territoire.

Une approche qualitative menée au sein de chaque terrain d'investigation est nécessaire pour appréhender clairement ces stratégies et ces représentations, en ayant pour ambition de dépasser les simples distribution et organisation spatiales de la pratique du rugby ou les uniques effets économiques de la diffusion de ce sport. Il est en effet nécessaire de saisir les multiples retombées sociales qui peuvent être liées à l'image de marque des territoires étudiés et aux valeurs que les acteurs font véhiculer au rugby à XV (ce qui amène à analyser la dimension éducative que ces acteurs veulent lui attribuer), aux évolutions de la répartition spatiale de la pratique, aux formes de cohésion et d'insertion sociales que celle-ci engendre ou renforce, etc.

Cette approche qualitative, qui implique des travaux d'enquête sur les territoires rugbystiques sélectionnés, est fondée sur l'étude de cas⁶. De manière générale, l'étude de cas permet de mettre en évidence des distorsions, des écarts, par rapport au modèle théorique formulé, sans toutefois que la portée générale du modèle soit obligatoirement remise en cause. Dans le cadre de ce travail de recherche en géographie, la mise en exergue des articulations entre modèles sportifs et ancrages territoriaux est centrale pour appréhender chaque modèle de production d'espace rugbystique.

Les modèles sportifs correspondant aux terrains d'investigation diffèrent en fonction de différents critères.

En premier lieu, la Géorgie constitue un modèle sportif national tandis que la Bretagne et le Munster sont intégrés à celui de leur État respectif, ces régions produisant peut-être elles-mêmes leur propre modèle.

En second lieu, les modèles sportifs diffèrent selon la manière dont les pouvoirs publics élaborent et mettent en œuvre leur politique sportive et le mode d'organisation institutionnelle des fédérations nationales de rugby, ce qui influe notamment sur les ressources budgétaires allouées par l'État et sur le degré d'autonomie des instances régionales des fédérations d'une part et des clubs d'autre part.

En troisième lieu, ils se différencient également selon le mode d'organisation des compétitions et celui du recrutement des joueurs, notamment au niveau professionnel. Au système des franchises adopté en Irlande sur le modèle néo-zélandais s'oppose le maintien d'un système de clubs en France. Par ailleurs, à la formation et au recrutement de joueurs professionnels issus très majoritairement de leur province d'origine du Munster s'oppose le recrutement de plus en plus affirmé de

joueurs étrangers par les clubs professionnels hexagonaux. Il est donc nécessaire de saisir en quoi ces spécificités ont une incidence sur la diffusion du rugby au sein de chaque terrain d'investigation.

En quatrième lieu, les modèles sportifs se distinguent selon le degré de complémentarité entre un oligopole de clubs professionnels situés dans les grandes (voire moyennes) agglomérations urbaines et la multitude de petits clubs amateurs se développant à leur périphérie.

Enfin, les modèles sportifs étudiés peuvent être comparés selon les modèles de diffusion de la pratique rugbystique :

- dans quelle mesure cette diffusion correspond-elle au modèle de transplantation à partir d'un foyer émetteur étranger ?

- ou au modèle fondé sur des relations de proximité à l'échelle régionale (exemple : entre clubs et établissements scolaires) ?

- ou au modèle d'imitation et/ou de « marcottage » fondé sur le transfert de joueurs et de dirigeants à partir de clubs phares ?

Afin de saisir pleinement l'articulation entre modèle sportif et ancrage territorial, ce concept doit être appréhendé en fondant la réflexion sur les liens de réciprocité entre acteurs et territoires, ce qui nécessite d'étudier l'ancrage selon une double entrée analytique.

D'une part, notons au préalable que les multiples acteurs, dotés chacun de leur propre personnalité, ne sont pas déterminés par des normes comportementales préétablies. Selon un processus intentionnel, ils peuvent s'ancrer ou ancrer d'autres acteurs plus faibles qu'eux dans un territoire, considéré comme le cadre spatial au sein duquel les stratégies mises en œuvre permettent la production et la mobilisation de ressources, tant matérielles (exemples : les infrastructures, les moyens financiers) qu'immatérielles (exemples : les compétences techniques des acteurs, la notoriété de ce territoire). Cette mobilisation de ressources s'inscrit notamment dans des réseaux de relations entre acteurs, qui sont dits « territorialisés [s] lorsqu'il [s] se trouve [nt] en action » [H. Gumuchian et al., 2003, p. 33].

Mais d'autre part, les acteurs sont plus ou moins ancrés dans ce territoire. Ils ne sont pas pour autant pleinement libres dans leurs choix stratégiques et décisionnels, en raison de leur imprégnation territoriale, c'est-à-

6- Selon Robert K. Yin [in *Case Study Research : Design and Methods*, 3rd ed., Thousand Oaks, California, Sage Publications, 2002, 200 p.], « l'étude de cas est une stratégie privilégiée lorsque les questions « comment » et « pourquoi » se posent, quand le chercheur n'a que peu de contrôle sur les événements, et lorsque le centre d'intérêt porte sur un phénomène contemporain au sein d'un contexte social réel » (p. 1).

Pour leur part, Jean-Claude Passeron et Jacques Revel mettent en exergue une démarche méthodologique consistant à raisonner à partir de l'analyse des configurations singulières [Passeron Jean-Claude et Revel Jacques, *Penser par cas*, Editions de l'EHESS, 2005, 292 pages]

dire de l'influence de leur propre territorialité (qui peut se référer à ce territoire ou à un autre) sur leurs comportements et sur leurs actions. Ils agissent, dans ce territoire, au sein d'un contexte socio-spatial et s'inscrivent dans une temporalité, héritant d'un ensemble de normes et de logiques institutionnelles qui y gouvernent en partie leurs stratégies. Ainsi, « le territoire est produit par des processus socio-spatiaux et des stratégies multiples s'exerçant dans (et par rapport à) un cadre pouvant être contraignant » [H. Gumuchian et al., 2003, p. 87].

C'est pourquoi la grille d'analyse de l'ancrage territorial dans chaque terrain d'investigation (Bretagne, Géorgie et Munster) doit prendre en compte à la fois la projection spatiale des stratégies des acteurs territorialisés et leur imprégnation socio-spatiale qui résulte des caractéristiques propres à chaque territoire.

La confrontation des études de cas permettra alors d'aboutir à des typologies :

- stratégies de formation et de recrutement opérées par les instances fédérales et par les clubs : quelle intégration spécifique dans le marché des joueurs et des entraîneurs ? Quelle tendance à la sélection des joueurs présentant un type morphologique ? ;

- stratégies d'ancrage territorial : en quoi l'implication des joueurs professionnels et/ou amateurs et de leurs clubs vis-à-vis de leur environnement extérieur, en particulier des plus jeunes habitants varie-t-elle selon les lieux étudiés ? Selon quelles logiques les clubs deviennent-ils des pôles de développement sportif ? Quel est le degré de complémentarité entre clubs professionnels et clubs amateurs ? Quelle est l'influence du mode d'organisation des compétitions sur le développement de la pratique du rugby ? Comment les actions menées dans le champ rugbystique et dans d'autres domaines de la vie sociale se combinent-elles pour aboutir à une diffusion de la pratique et/ou à un engouement pour le spectacle sportif offert ? ;

- stratégies identitaires basées notamment sur « l'exploitation d'une iconographie qui donne au territoire sa consistance et dans laquelle les groupes, imprégnés des valeurs symboliques qui les unissent, se reconnaissent » [V. Bonnet, 2007, p. 39].

La méthode d'appropriation de ces données sera réalisée à l'aide :

- d'entretiens sollicités auprès de différents acteurs des territoires rugbystiques : joueurs et entraîneurs

(exemple : joueurs professionnels géorgiens évoluant dans des clubs hexagonaux tels que Montpellier Hérault Rugby), dirigeants de clubs amateurs et professionnels, journalistes sportifs ou encore responsables d'institutions nationales et internationales (la Ligue nationale de Rugby, le Comité de Bretagne du rugby à XV, l'IRFU, l'IRB dont le siège est situé à Dublin, la FIRA-Association Européenne de Rugby dont le siège est à Paris, la Georgian Rugby Union) et de collectivités territoriales ;

- de consultations de documents internes aux organismes sollicités qui ne sont pas mis à la disposition du public (notamment via Internet), contrairement à d'autres tels que les rapports annuels d'activité ;

- du développement d'une base d'information journalistique (articles de la presse française et de la presse anglophone).

L'entretien individuel, préparé par l'élaboration de questionnaires précis, et la confrontation des témoignages recueillis en aval, devront permettre d'aboutir à un éclairage de chaque territoire rugbystique étudié, sous les différents aspects distingués ci-dessus. Toutefois, pour appréhender finement les logiques d'organisation et stratégies de développement territorial mises en œuvre, l'entretien semi-directif sera privilégié.

Le traitement, la confrontation et l'analyse critique des données recueillies grâce à la méthode de la triangulation permettront dès lors la vérification de leur qualité et de la problématique posée et la conceptualisation nécessaire au dépassement de la singularité des différents résultats obtenus.

CONCLUSION

Comme l'espace d'autres sports, la « planète rugby » est en mouvement. Si la transmission de valeurs⁷ est inscrite au cœur des projets de développement rugbystique, à toutes les échelles géographiques, si le rugby est longtemps demeuré ancré dans des territoires et des

7- L'Assemblée générale de l'IRB réunie en 2009 a mis en exergue les « cinq valeurs clés d'intégrité, de passion, de solidarité, de discipline et de respect [...] comme étant le fondement du rugby » [IRB, *Year in review*, 2010] qui doivent être au centre du programme pédagogique mis en œuvre en relation avec les tournois disputés par des équipes professionnelles à partir de 2011.

communautés humaines spécifiques (exemple: le « quadrilatère de l'ovalie » en France méridionale), de nouvelles logiques sociales et spatiales émanant de la combinaison de la professionnalisation et de la mondialisation s'articulent désormais avec les logiques traditionnelles: cosmopolitisme des équipes/identité locale ou nationale, vedettariat/esprit d'équipe, rentabilité économique et business/amateurisme, métropolisation du rugby professionnel/rugby de terroir.

Chaque territoire rugbystique, espace aménagé et espace vécu, est donc à la fois un espace reçu et un espace en construction qui présente des logiques de fonctionnement héritées et des mutations quant à son architecture. Quoiqu'intégré dans le système rugbystique mondial, chaque territoire étudié constitue un modèle sportif national (cas de la Géorgie) ou s'intègre dans celui-ci (cas de la Bretagne et du Munster) tout en étant en lui-même un idéaltype d'espace de production rugbystique, les organisations sportives en leur sein se différenciant toutefois en fonction de la logique d'ancrage territorial qui leur est propre.

Bibliographie sélective

- Augustin Jean-Pierre, « Le Rugby: une culture-monde territorialisée », *Outre-terre*, 2004/3, n° 8, p. 261-273
- Bale John & Dejonghe Trudo, « Sports geography: an overview », Leuven, *Belgeo*, 2008 n° 2, p. 157-237
- Bauduer Frédéric, Monchaux Caroline, et Mathieu Jean-Pierre, « Professionnalisme et rugby de haut niveau: approche anthropobiologique », *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n° 18 (1-2), 2006, p. 103-111
- Bodis Jean-Pierre, *Le rugby d'Irlande: identité, territorialité*, Bordeaux, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, collection Sports et sociétés, 1993, 158 pages
- Bonnet Valérie, « Rugby, médias et territoire », *Mots. Les langages du politique*, n° 84, juillet 2007, p. 34-49
- Cahuzac Hubert et al., « Le rugby n'est pas devenu un sport national grâce à la télévision! », *Le Temps des médias*, 2007/2 n° 9, p. 121-136
- Carroué Laurent, « La mondialisation en débat », *Documentation photographique*, n° 8037, La documentation française, 2004, 64 pages
- Carroué Laurent, *Géographie de la mondialisation*, Paris, Editions Armand Colin, Collection U, 3e édition, 2007, 295 pages
- Carnoy Martin & Castells Manuel, « Globalization, knowledge society and network state: Poulantzas at the millennium », *Global Networks*, 2001/1, p. 1-18
- Corneloup Jean, *Les théories sociologiques de la pratique sportive*, Editions PUF, Collection Pratiques corporelles, 2002, 248 pages
- Chovaux Olivier et Nuytens Williams, *Rugby, un monde à part? Enigmes et intrigues d'une culture atypique*, Arras, Artois Presses Université, 2005, 184 pages
- Clastres Patrick et Dietschy Paul (dir.), *Le Rugby, une histoire entre village et monde*, Paris, Nouveau monde éditions, 2011, 267 pages
- Deloitte, *Potential economic impact of the World Rugby Cup on a host nation*, september 2008, 25 pages
- Dimitrova Anna, « Le "jeu" entre le local et le global: dualité et dialectique de la mondialisation », *Socioanthropologie*, n° 16, 2005, 8 pages
- Duboscq Pierre (dir.): *Rugby, parabole du monde*, L'Harmattan, 1998, 367 pages
- Fanning Brendan, *From there to here: Irish rugby in the professional era*, Dublin, Gill & Macmillan Ltd, 2007, 253 p.

- Guillaud Jean-Yves et Porte Patrick, *La Planète est rugby. Regards croisés sur l'Ovalie*, Biarritz, Atlantica/Séguier, collection Sport et mémoire, août 2007, 792 pages (2 tomes)
- Gumuchian Hervé, Grasset Eric, Lajarge Romain et Roux Emmanuel, 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Paris, Editions Economica, Collection Géographie, Anthropos, 186 pages
- Hermet, Guy, Badie, Bertrand, Birnbaum, Pierre, Braud, Philippe, 2001, *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Paris, Armand Colin, 1994; Dalloz.
- Hobsbawm Eric & Ranger Terence, *The Invention of Tradition*, Cambridge University Press, 1983, 328 pages
- IRB, *Year in review 2011* et *Year in review 2010*
- Keerle Régis, *Sports et territoires: contribution à une géographie du pouvoir. Une géographie sociale du champ sportif*, thèse de doctorat, Montpellier, 2002, 595 pages + annexes (109 pages)
- Lévy Jacques, *Le monde pour Cité. Débat avec Alfredo Valladão*, Paris, Hachette Livre, collection Questions de politique, 1996, 143 pages.
- Moles Jean-Bernard Marie, « La professionnalisation du rugby français. Pouvoir économique et lien social », *Corps et cultures*, 1998 n° 3, 11 pages
- O'Callaghan Liam & Cronin Mike, « Without its clubs, Rugby Union is nothing »: resisting and embracing professional rugby in Ireland, in Greg Ryan (dir.), *The Changing Face of Rugby: the Union Game and Professionalism since 1995*, Newcastle, Cambridge Scholars Publishing, may 2008, p. 130-146
- Ravenel Loïc, « Une approche marketing du sport », *Annales de géographie*, 2001/4 n° 680, p. 383-404.
- Ruano-Borbolan Jean-Claude, « Les civilisations existent-elles toujours? », *Sciences Humaines*, 2003/11 n° 143, p. 20-23
- Villepreux Pierre, « Le rugby, Internationalisation, professionnalisation, médiatisation », *Pouvoirs-revue française d'étude constitutionnelles et politiques*, n° 121, 2007, p. 43-49
- Wiewiorka Michel, « Le nouveau paradigme de la violence » (partie II), in *Cultures et conflits*, automne-hiver 1998, n° 29-30, p. 23-44